

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ECOSLOPS ET LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT SIGNENT L'ACCORD DE PRET D'UN MONTANT DE 18 M€

Marseille, le 24 juin 2019

- Signature du financement annoncé le 11 février 2019
- 18M€ de financement sur la période 2019-2027
- Afin de permettre le financement des projets de Marseille et d'Anvers ainsi que de la R&D (Mini-P2R)

Ecoslops et la BEI sont heureux d'annoncer la signature du contrat de financement d'un montant de 18M€ qui contribuera à la construction des usines de Marseille et d'Anvers. Ces ressources permettront aussi à la société de poursuivre ses efforts de R&D notamment sur le mini-P2R et de renforcer ses équipes. Ce prêt est permis par la Facilité Européenne pour la Mobilité du Futur (CEF) destinée à faciliter un transport maritime durable. Il comprend deux tranches de respectivement 10 et 8 millions d'euros.

Le projet de Marseille (75% ECOSLOPS, 25% TOTAL) est en phase de construction et le premier tirage du financement interviendra dans les mois prochains. L'ouverture de l'unité est prévue pour début 2020.

A Anvers, les études environnementales se poursuivent après la conclusion d'un accord avec la raffinerie de ATPC (groupe VITOL) et le Port d'Anvers.

Les essais du mini P2R se sont déroulés sur le premier semestre 2019 et ont parfaitement répondu à nos attentes. La société travaille dorénavant à construire la première unité pour un essai sur site en conditions réelles.

Vincent Favier, PDG d'Ecoslops, déclare :

« Ecoslops est honoré de pouvoir compter sur ce soutien de la BEI à l'économie circulaire. Notre solution technologique est unique sur le marché et il est important de se positionner rapidement sur les ports les plus attractifs. C'est pourquoi disposer du soutien de la BEI pour nos projets européens est un véritable atout et nous permettra d'accélérer notre développement. Notre innovation au service de l'économie circulaire et de la transition énergétique est génératrice d'investissement industriel et d'emplois qualifiés. Elle garantit la préservation des ressources comme la réduction des pollutions et réduit de 2/3 la production de CO2 comparé aux méthodes traditionnelles. C'est la preuve qu'industrie, environnement et économie peuvent aller de pair. »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ambroise FAYOLLE, vice-Président de la BEI explique :

« La BEI, qui est la banque de l'Union Européenne, est pleinement engagée aux côtés d'Ecoslops, qui offre une solution particulièrement innovante de lutte contre le changement climatique à un niveau pan européen en s'adressant à une faille de marché autour du retraitement des carburants maritimes usés, souligne Ambroise Fayolle, Vice-Président de la BEI. C'est en outre une première traduction concrète de la mise en place de la nouvelle Facilité Européenne pour la Mobilité du Futur »

A PROPOS DE LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE.

www.eib.org

A PROPOS D'ECOSLOPS

Ecoslops est cotée sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0011490648 - Mnémonique : ALESA / éligible PEA-PME, et FCPI

Contact Relations investisseurs : info.esa@ecoslops.com - 01 83 64 47 43

Ecoslops est la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire grâce à une technologie innovante, permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers. La solution proposée par Ecoslops repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux aux standards internationaux (le P2R, *Petroleum Residue Recycling*). Ecoslops offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et écologique.

www.ecoslops.com